

L'ESSENTIEL

Comme on pouvait s'y attendre, la question des salaires revient au premier plan après quatre ans de gel des augmentations générales et l'annonce d'un G et T de misère pour 2001.

Il est grand temps que les salariés se fassent entendre en exigeant de nouvelles négociations sur leurs grilles salariales, seul rempart contre la baisse du pouvoir d'achat.

Pourtant la question des salaires ne doit pas cacher le reste. Elle prend place dans une politique d'ensemble visant à autofinancer l'essentiel du passage au numérique terrestre.

L'offre nouvelle à coût constant, rêve de nos dirigeants et cauchemar des personnels. Economies à tous les étages, redéploiements, gains de productivité dans un climat général de "marche ou crève" scandé par des cadres de direction shootés à la part variable.

Pour la première fois dans l'histoire de la chaîne, le volume d'achats externes dépasse celui de la fabrication en interne. Faut-il rappeler que le retour en interne de nos programmes avait été le motif sinon le moteur de la grève de décembre 1997?

Très tôt, la CGT a montré son intérêt pour le numérique terrestre, cette nouvelle technique de diffusion particulièrement bien adaptée à France 3 et à ses multiples décrochages. Et quand les choix du gouvernement se sont portés sur le numérique terrestre, nous avons exigé un financement spécifique, comparable à ce qui avait été fait au moment du passage du noir et blanc à la couleur.

Sans moyens garantis, France 3 ne doit pas lâcher la proie pour l'ombre et abandonner son savoir-faire pour financer coûte que coûte les chaînes numériques. Ce choix ouvrirait immanquablement la porte au privé sur nos créneaux traditionnels.

Il faut au contraire renforcer la chaîne-mère, assurer son développement dans toutes ses dimensions. Une activité soutenue, des emplois qualifiés, des métiers reconnus, bien rémunérés, tels sont les revendications que nous proposons au débat des salariés pour qu'ils se donnent les moyens de les faire aboutir.

Par Marc Chauvelot et Michel Barre

■ Nos salaires, notre avenir...

Après quatre ans de gel salarial, l'exaspération du personnel est bien compréhensible. D'autant que la mise en œuvre des 35H sans créations suffisantes d'emplois a rendu la situation difficile pour tous et particulièrement pour les salariés précaires ou à temps partiel.

(suite p.4)

■ Respect des métiers = garantie de qualité

La remise en cause de nos métiers par les polyvalences qu'on nous présente comme une conséquence inéluctable des nouvelles technologies est une idée fautive et dangereuse.

(suite p.4)

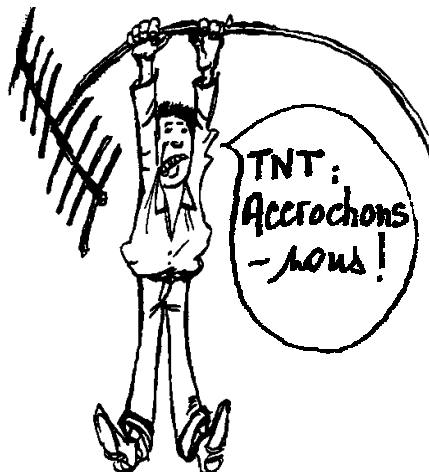
■ Unité de Fabrication ou Unité de démolition ?

Un très mauvais coup porté aux personnels des URP et ARP et aux conditions de travail des journalistes.

Depuis plusieurs mois, la Direction tente de créer une unité de fabrication à Paris.

(suite p.3)

CONTRE-CHAMPS



Suite de l'interview imaginaire du député Le Guen, rapporteur au nom de la Commission des Finances de l'Economie Générale et du Plan sur la Télévision Numérique Terrestre (*)

L'Esplanade : Pouvez-vous nous parler des téléviseurs numériques ?

Dans un premier temps... le prix des récepteurs intégrés sera dissuasif. Au Royaume-Uni, ce prix est de l'ordre de 10.000 francs et seulement 30.000

postes ont été vendus en deux ans et demi. Les fabricants n'envisagent pas une baisse des prix rapide compte tenu de la faible visibilité sur la TNT qui n'autorise pas à parler de marché de masse immédiatement.

L'Esplanade : Cela va aller en s'améliorant ?

M. Le Guen : il y a peu de chances de voir les fabricants prendre beaucoup de risques pour mettre spontanément à la disposition des consommateurs un récepteur numérique intégré dans la gamme des téléviseurs à faible prix.

(suite p.5)

A lire : ♦ L'Echo des régions p.2 ♦ Voisins Voisines p.6 ♦ Le petit coin du NTH p.2 ♦ Bilan social p.5 ♦ Vu de Paris p.2 ♦ Carpe diem p.6

[REDACTION NATIONALE]

Quand on veut dialoguer avec les salariés, on ne commence pas par leur couper la langue, c'est à dire liquider le Comité d'Etablissement, quand le résultat des élections ne vous convient pas.

Pour empêcher la CGT de signer les préavis de grève, la direction envisage-t-elle de couper la main des délégués syndicaux ?

[LYON]

Les personnels permanents de l'équipe film ont demandé au délégué syndical CGT de rédiger avec eux une plate-forme sur leurs conditions d'emploi et de travail de plus en plus difficiles.

Une fois rédigée la plate-forme, le délégué syndical a demandé l'ouverture d'une négociation à la DRH. Le principe d'une rencontre a été envisagé.

Lorsque le directeur régional en a eu connaissance il a adressé un courrier particulièrement méprisant et impoli au délégué syndical.

Informé de la réponse du directeur régional, l'équipe film a décidé de se mettre en grève pour dénoncer le comportement inadmissible du directeur régional envers le délégué syndical et pour que leur dignité soit respectée.

La grève a eu lieu le samedi 15 septembre. Elle a été suivie par plus de 70% de l'équipe du film. Et dire que le directeur régional est chargé de répartir les primes sur objectifs des cadres !!!...

[MARSEILLE]

Les preneurs de son de France 3 Méditerranée étaient en grève le 10 septembre. Leurs revendications (conditions de travail, emplois) traduisent le malaise d'une profession essentielle de moins en moins reconnue à France 3. Dès le mois de mai 2001, ils avaient rédigé une lettre ouverte à la direction qui était restée sans réponse.

[REIMS]

La fameuse (et très tendancieuse) cassette sur le desk informatisé de Reims a fini par être diffusée à l'ensemble du personnel de la station à l'occasion de la visite de Monsieur

Papet. A la fin de cette diffusion, le personnel a pu s'exprimer collectivement sur cette présentation d'une télévision sans techniciens. La commission locale de suivi sur l'implantation du desk informatisé a proposé une version revue et corrigée de la dite cassette. Monsieur Papet a « gentiment » accepté de la visionner, et a déclaré en avoir beaucoup appris.

[RENNES]

On lit dans la presse (Ouest France du 8 août) qu'une pétition a été remise à la direction de l'antenne de France 3 Ouest demandant plus de programmes en breton. Au même moment, TV Breizh investit dans le doublage de ses émissions en breton.

[LILLE]

106 jours d'activité pour le car lourd de Lille au 1er septembre. La situation n'est guère plus florissante à Rennes ou à Marseille.

[VANVES]

"La lutte des places" nouvelle version de la lutte des classes. Tel est le mot d'ordre du comité "part variable" quant au soutien inconditionnel apporté au directeur régional lors de la grève pendant l'été. Ceci par compassion du calvaire de celui-ci, qui n'est pas sans rappeler le chemin de croix selon Saint Mathieu. A ceux-là disons-leur qu'après, il y a la résurrection.

[AJACCIO]

La représentation spécifique du SNRT-CGT au CE de France 3 Corse, contestée par la direction, vient d'être confirmée par le Tribunal d'Instance d'Ajaccio.

[STRASBOURG]

Le SNJ autonome n'a pas trouvé mieux pour remplir son bulletin paroissial (diffusé sur les dossiers publics Outlook) que de comptabiliser les incidents d'antenne dus aux techniciens.

La direction aurait-elle commandé un audit au SNJ autonome?

...CÔTÉ JARDIN**Vu de Paris****Pouvoir d'achat**

La DRH de France 3, qui n'est pas radine avec son personnel, vient de procéder à une augmentation générale... de 1,50F de sa participation sur la valeur du ticket repas.

Intermittents

La Fédération du Spectacle CGT a organisé la mobilisation des intermittents cet été en Avignon et dans un certain nombre de grandes villes de France pour le maintien de leurs annexes spécifiques. Curieux que certain syndicat catégoriel récupère cette mobilisation dans les couloirs de France 3.

Bonnet d'âne

Bonnet d'âne pour la CFDT qui a affiché en tête de ses

communications syndicales dans Outlook un texte intitulé : « encore une fois la SNRT-CGT vous désinforme » et ce pendant plus de deux mois ! Allons, camarades, encore un effort pour faire reculer la division syndicale !

Le SNRT-CGT qui dit ce qu'il fait et fait ce qu'il dit, vous informe qu'il apporte son soutien direct devant les instances judiciaires en faveur de deux élus CFDT menacés par la direction de TV5.

Droit d'alerte

On nous prie d'annoncer le premier anniversaire de la procédure d'alerte déclenchée par le CCE de France 3 le 11 octobre 2000. On notera que le CCE sait se montrer beaucoup plus réactif quand il s'agit d'entériner la liquidation du CE de la Rédaction National.

■ Unité de Fabrication...

(suite de la p. 1)

Les salariés de la Rédaction Nationale sont très réservés, non parce qu'ils veulent conserver un pré-carré mais parce que les conséquences pour le personnel tant à Paris qu'en région seront nombreuses.

Depuis des années, la direction affaiblit les moyens internes de production et de fabrication en fiction, vidéomobile, et dans les Antennes Régionales de Production (ARP)

Nos élus et notre organisation syndicale ont témoigné avec force leur solidarité aux CE de Strasbourg et de Toulouse lorsque ceux-ci étaient en difficulté face à une Direction qui s'opposait au renouvellement de leurs cars. C'est le rôle du CCE de rassembler les énergies et de défendre les CE.

Pourtant, c'est l'inverse qu'a fait le CCE le 19 septembre 2001. Plutôt que de soutenir le CE de la Rédaction Nationale, qui se battait pour lui mais aussi pour les régions, les élus CFDT ont voté avec la direction.

Conséquence : les cars des régions qui complétaient leur activité en réalisant des plateaux aux studios de France 3 Rédaction Nationale, seront remplacés par des installations fixes.

Ce nouveau coup porté à l'activité des URP et à l'activité des cars lourds, sert déjà de prétexte au directeur général pour envisager le non renouvellement d'un ou de deux cars actuels.

Conséquences par cascade :

- le non renouvellement des cars sera suivi d'une réduction drastique des masters qui passeront d'une vingtaine à huit.
- Ils seront rattachés aux URP qui trouveront là la possibilité d'éviter les licenciements des personnels des cars.
- l'ARP ne disposerait plus d'autonomie industrielle pour ses programmes. La direction, avec l'aide de ses partenaires privilégiés du CCE, aura obtenu la casse de l'industrie de programme en région.
- Les personnels techniques seront évincés du fonctionnement des desks, et les conditions du rapprochement éditorial avec la Presse Quotidienne

Bilan social

Une récente étude de l'INSEE sur l'égalité professionnelle vient de mettre en évidence les écarts de salaires existants entre les hommes et les femmes. A France 3, cette question est régulièrement pointée lors de la présentation des bilans sociaux consolidés. Cette année encore, le constat est net ; il s'explique principalement dans les secteurs administratifs par la non prise en compte des niveaux de formation initiale dans les placements indiciaries.

Les BTS administratifs doivent permettre un placement en B-18 à l'embauche, comme pour la filière technique.

La CGT et FO ont demandé la réunion de la commission d'application de la convention collective sur ce point. L'avis de l'AESPA (collège employeur) ne contraint en rien les entreprises : « la détention ou l'acquisition de niveaux de formation supérieurs aux niveaux requis ne peut justifier en soi le recrutement ou le classement dans un groupe de qualification supérieur. ».

Régionale (PQR) seront créées.

Et tout cela pourquoi ? Pour financer la mise en place du numérique terrestre dans laquelle est engagé le président Tessier sans en avoir le financement.

Le président Tessier s'est laissé piéger comme le Président Guillaume il y a dix ans au jeu du milliard qui s'est terminé par 2000 suppressions d'emplois dans l'audiovisuel public pour laisser le marché aux marchands du temple.

- Le directeur général, ex-membre éminent de la PQR s'occupe de la désindustrialisation des URP et des ARP de l'entreprise.

- La direction des ressources humaines (DRH) reconstitue les ligues dissoutes.

- La CFDT et ses élus du CCE applaudissent et cautionnent.

Cherchez l'erreur.



Bêtisier

Dans le compte-rendu de la CFDT sur la commission de suivi sur le desk informatisé du 20 septembre, on peut lire ce sommet de stupidité page 3:

"la CGT se demande quel est l'enrichissement pour les journalistes qui utiliseraient cette machine? De plus, la pilule pourrait passer si les journalistes ne dépassaient pas une minute trente."

Bien évidemment la CGT qui se bat depuis des mois pour la défense des métiers n'a jamais dit cela. C'est décidément une pratique courante de la CFDT que de mentir effrontément en mettant dans la bouche d'autrui ce qu'elle-même souhaite sans oser le formuler.

■ Respect des métiers (suite de la p.1)

Ce qui est inéluctable, c'est le passage au numérique, l'informatisation des images et des sons. Et ce passage au numérique n'induit pas mécaniquement les polyvalences souhaitées par la direction et certains de ses partenaires. Ajouter les tâches aux tâches ne conduit pas à enrichir les métiers mais crée le risque de les appauvrir.

Contrairement aux idées enseignées dans les écoles de management, l'organisation du travail en métiers à la télévision ne relève pas d'une forme de taylorisme archaïque, de travail en miettes, dont les nouvelles technologies viendraient nous sauver.

Dans le taylorisme, l'ouvrier effectue un travail parcellaire et répétitif "plus les tâches sont simples et de courte durée, plus il y a de chances qu'elles soient exécutées selon les décisions de ceux qui sont chargés de penser."

Or c'est précisément le risque qui guette les hommes orchestres de la télévision. Plus le journaliste doit exécuter de tâches complexes, simultanées ou successives, moins il a le temps de réfléchir.

C'est ce qu'a démontré I Télévision avec le résultat que l'on sait en terme de qualité, donc d'audience, donc de légitimité... dans le récent sondage MédiaSatCab, I Télévision est créditée de 0,2% d'audience. No comment.

Iris en bref

Le show de rentrée du président Tessier s'est tenu au Pavillon Gabriel, chez Michel Drucker. Un show très parisien pour une grille très parisienne .

Ethique de l'étiquette

En France, il y a peu, la mode était à l'accusation sur fond de fonds secrets, ce qui ne gêne en rien le gouvernement dans le bradage des fonds publics.

Ainsi, dans le cadre de l'éventuelle reprise de la SFP, il ne resterait plus que deux repreneurs en lice.

L'un, EUROMEDIA, qui se dit prêt à licencier 75% du personnel, propose une offre de rachat de 40MF, et tâchera de s'accommoder des 200 MF de trésorerie restante.

L'autre, C2FGR, n'est autre que l'actuel PDG entouré de quelques cadres. Lui aussi, après avoir naufragé l'entreprise de l'intérieur pendant 4 années, verrait d'un assez bon œil une opération "mains basses" permettant l'acquisition de l'entreprise au plus bas prix.

Le gouvernement devrait donner sa réponse "prochainement" et devrait tenir compte du "mieux disant social".

Il est vrai qu'avec "seulement" 50 % de personnels en moins, + l'exigence que l'état acquitte le plan social, + la non concurrence de France 3, C2FGR dispose d'une bonne longueur d'avance.

Et tant pis si les ratios économiques et sociaux ramènent le prix de cession à 1 Franc symbolique.

1 Franc, ça ne vaut pas plus qu'1 Franc !!! Ca ne vous rappelle rien ?

■ Nos salaires, notre avenir... (suite de la p.1)

Dans le même temps la croissance a progressé ainsi que l'inflation, de l'ordre de 1,8% par an en moyenne, plus pour certains grands postes comme le logement, l'essence, le chauffage.

Dans ce contexte général, une rentrée scolaire plus onéreuse et le dérapage des prix préfigurant l'Euro alimentent les inquiétudes.

La CGT a toujours estimé que le renforcement des automatismes était le meilleur rempart contre une chute brutale du pouvoir d'achat. Ce n'est évidemment pas un saupoudrage supplémentaire de G et T qui apaisera le mécontentement des salariés.

Nous proposons une plate-forme visant d'abord à améliorer les grilles salariales.

- Trois ans de stationnement par échelon au lieu de quatre.
- Déplafonnement des grilles au-delà de N-9 ou N-11.
- Pas d'échelon inférieur à 100 points.
- Progression garantie sur trois niveaux, pour tous, sur le modèle de l'accord "scriptes".
- Extinction des grilles inférieures à B-7.

Par ailleurs la CGT demande l'augmentation de la prime de fin d'année (PFA) de 3000F, ce qui la replacera au minimum au niveau du salaire médian et l'augmentation de la valeur du point d'indice à 1 Euro (=6,55957 F), en cette première année

européenne.

A France 3, les salariés n'ont jamais compté leurs efforts pour assurer le succès d'audience et d'image de leur chaîne. Ils doivent pouvoir bénéficier des fruits de cette croissance. Cette exigence est conforme à l'idée que nous nous faisons d'un service public fort, référence sociale d'un secteur où règne la déréglementation et la recherche d'une main d'œuvre la moins chère possible.

Lu dans la presse

La TNT dans la douleur

Extrait « CB News » du 10 sept 2001

«Etienne Mougeotte, vice-président de TF1, affirme que la TNT pourrait "rejoindre le cercle des grands projets audiovisuels disparus" si ce projet n'est pas "fondamentalement retravaillé".»

TNT - 2 millions de foyers abonnés au câble vont se retrouver avec une image brouillée à cause de l'interférence entre les fréquences. Coût estimé : 50 millions de F pour une grande ville. Coût global 1 milliard de F. Qui va payer ?

Un canal NTH est un ensemble appelé multiplex qui transporte plusieurs programmes

En numérique grâce à la technique de compression du *MPEG* contenu dans le système de codage DVB il est possible de ramener un canal de télévision à un espace compris entre 2 et 5 Mégahertz suivant le contenu du programme et la qualité de restitution souhaitée.

Exemple : une course de F1 où chaque point de l'image est en mouvement en permanence sera plus gourmande en bande passante (de l'ordre de 5 à 6 Mégahertz) qu'une retransmission d'une déclaration à la tribune de l'assemblée nationale où seule la tête de l'orateur présente un mouvement (cette

retransmission nécessite de 1 à 2 Mégahertz). Cette économie de ressource représente en soi un progrès par rapport à l'analogique qui utilise en permanence 6 Mégahertz de bande pour un programme quel que soit son contenu. Mais on doit considérer différemment un canal NTH. Un canal de diffusion NTH à une largeur de 25 Mégahertz en moyenne. On peut y diffuser 5 programmes de télé de 5 mégahertz d'encombrement ou encore 10 programmes de 2.5 Mégahertz par exemple mais en réalité cet espace de diffusion est plus qu'un ensemble de programmes contigus liés par un même canal de diffusion. C'est une ressource globale de 25 Mégahertz où des données de nature différentes peuvent se côtoyer c'est un multiplex.

Le multiplex est un flux de datas (données)

Le multiplex est une ressource qui peut avoir plusieurs usages.

Sur ce point on peut considérer que la loi sur la télévision qui s'intéresse au développement du numérique terrestre est incomplète car elle ne définit pas le ratio d'utilisation de la ressource entre

l'activité programme de télévision et l'activité de transport de données liées à d'autres activités. On peut très bien imaginer qu'un multiplex NTH de 25 Mégahertz soit utilisé à 20% de sa capacité pour diffuser des programmes de télé et à 80% pour transporter, par exemple, des datas de gestion interactive qui peuvent concerner des abonnés à l'eau, au gaz et à l'électricité ou des données bancaires. Cet utilisateur bénéficiant ainsi d'un vaste réseau interactif qui accroîtrait considérablement sa puissance commerciale.

Communiqué de la Présidence du 27 septembre 2001

« le groupe France Télévision autofinancera la majorité de son programme d'investissement. La dotation en capital, la première depuis dix ans, n'intervient qu'à titre complémentaire pour conforter son projet. **Nous comptons sur nos propres forces** ».

Suite de la page 1

CONTRE-CHAMPS

L'Esplanade : Peut-on utiliser l'antenne de toit déjà existante ?

M.Le Guen : En habitat individuel (60 % du total en France), certaines antennes anciennes dites à « bandes étroites », c'est-à-dire qui ne captent que la bande de fréquences des trois premiers réseaux analogiques (TF1, France 2 et France 3) devront être remplacées par des antennes à large bande...Par ailleurs, il se peut que la TNT mette en évidence la mauvaise qualité de certains câbles coaxiaux qui relient l'antenne au récepteur.

L'Esplanade : ce sera sûrement mieux en habitat collectif

M.Le Guen : les problèmes s'annoncent plus importants. L'habitat collectif et urbain est souvent desservi par des émetteurs très puissants ce qui a nécessité la pose sur les antennes de filtres afin de diminuer les risques d'interférence, ces filtres ont aussi pour effet de

neutraliser les fréquences adjacentes de sécurité dites « taboues » qui diffuseront la TNT

L'Esplanade : Super ! Quoi d'autre ?

M.Le Guen : Ce type d'habitat est pourtant une cible prioritaire de la TNT surtout dans les zones qui ne sont pas desservies par le câble et dans les immeubles où l'installation d'une parabole est difficile ou impossible pour des raisons relevant du règlement de copropriété.

L'Esplanade : en résumé un coût de décodeur dissuasif dans la perspective d'une réception aléatoire... La télé numérique terrestre a un bel avenir !

L'initialisation rapide de la TNT ne peut donc reposer au début que sur le préfinancement (du décodeur) par un opérateur de télévision, soit sous forme de location-vente à l'abonné (cas du satellite actuellement pour 45

francs par mois). Un opérateur public ne peut prendre un tel risque. Il en coûterait 4 milliards de francs pour atteindre le seuil critique des 2 millions de décodeurs nécessaires à l'initialisation de la TNT. Le spectre d'un gaspillage des ressources publiques du type de celui qui a accompagné le lancement du plan câble serait immanquablement évoqué. Un opérateur privé de télévision gratuite ne pourra pas assumer cette charge supplémentaire... en raison de la faiblesse des recettes publicitaires résultant de l'insuffisance de l'initialisation.

Seul un opérateur privé lançant une offre payante sur la TNT peut donc financer ce préachat.

(*) Les extraits de cette ITW sont littéralement repris du rapport Le Guen adopté par l'Assemblée Nationale

Carpe diem...

J'ai sulfaté mes poireaux, je me demande si je ne devrais pas sulfater aussi mes choux sinon les limaces me les auront bouffés avant qu'ils aient pommé.

En allant bosser il faut que je passe chez Gigi prendre son caméscope, dimanche Sébastien joue la finale contre Saint Bar. J'espère qu'ils vont gagner ! Même s'ils perdent, pourvu qu'il fasse beau dimanche soir, on fait le barbecue chez Dupuis le président du club. Roger et Lebrac seront là, on va se marrer.

Y'en a marre de cet arbre depuis la tempête il est tombé dans le jardin et les voisins l'ont toujours pas débité, c'est quand même pas à moi de le faire. Ca fait de l'ombre à mes poireaux et ça me bouffe cinquante mètre carrés. Si ça continue, je vais

en parler au maire.

Voyons voir, en attendant, je vais lire l'Esplanade : « ...la suppression du Comité d'Etablissement de la Rédaction Nationale est un moyen facile pour la direction d'assurer une majorité durable à leurs alliés au CCE... Cela facilite aussi la mise en conformité des structures avec les souhaits des parlementaires exprimés dans le rapport Le Guen, il s'agit de la synergie entre les rédactions de France 2 et de la 3... dans ce cas les stations régionales ne deviendraient elles que de simples agences d'images chargées d'approvisionner en images la 2, la 3, la chaîne Tout Info grâce à un vaste réseau de journalistes reporters correspondant à l'image de la PQR ? ...le rapport du

Directeur du Travail sur lequel s'appuie la ministre pour fonder sa décision indique que le directeur de la Rédaction Nationale n'a pas plus de qualité pour embaucher ou licencier que n'importe quel directeur régional... il suggère que la disparition des CE dans les régions serait une manière d'empêcher le recours abusif à l'emploi intermittent... cet avis peut être utilisé à d'autres fins à l'heure où la direction indique qu'elle envisage huit zones de diffusion de la TNR dans une société découpée en douze régions... » C'est dégueulasse, ils ont raison la CGT, faut faire quelque chose.

Tiens, je vais prendre une photo de ce putain d'arbre pour l'assurance, sinon le grillage et les piquets ça va être pour ma pomme.

Carpe diem... « Mets à profit le jour présent » mot d'Horace qui aime à rappeler que la vie est courte et qu'il faut se hâter d'en jouir.

Voisins Voisines

France2 : L'envers du décor

Les salariés de la construction des décors à France 2 étaient en grève le 10 septembre pour leurs salaires.

Le passage aux 35H, la baisse drastique des heures supplémentaires, l'accroissement de la productivité et la suppression des opérations extérieures ont provoqué une dégradation du pouvoir d'achat.

Préavis de grève à FTVI

A France Télévision Interactive qui gère les sites Internet de France Télévision, les journalistes ont déposé un préavis de grève à partir du 1er octobre pour des créations d'emplois et l'amélioration des conditions de travail. La CGT de France 3 leur apporte son soutien.

Prenons notre avenir en main

La CGT a longuement débattu en interne de la situation de l'entreprise et de l'avenir de ses salariés. Elle a décidé de mettre en débat sa plate-forme de revendication construite autour de quatre thèmes :

1. Le renforcement de l'activité des programmes et de sa fabrication en interne,
2. Un plan de formation adapté et le respect des métiers dans le cadre du passage au numérique,
3. Une augmentation générale des salaires et une amélioration des grilles salariales,
4. La prise en compte des précaires (cachetiers, pigistes, intermittents), de leur emploi, de leur qualification, de leur rémunération et de leur protection sociale.

La CGT appelle l'ensemble des salariés au débat afin qu'ils prennent en main leur avenir et qu'ils se donnent les moyens de faire aboutir leurs revendications.

SNRT-CGT SNJ-CGT

Pièce R210 - 7, Esplanade Henri de France - 75907 PARIS Cedex 15 -
Tél. 01.56.22.88.34 Fax 01.56.22.88.47 - sammut@exchange.france3.fr
La CGT sous Outlook : \Dossiers publics France 3\Organisations syndicales\CGT

Fondateur : Claude Guéneau – **Comité de rédaction :** Michel Barre, Roland Beyer, Patricia Chalumeau, Marc Chauvelot, Jean-Claude Debard, Gérard Deveix, Eva Fontenay, Daniel Hugon, Charly Kmiotek, Alain Parent, Maryseult Sammut, Michel Sanchez.